

Lagny-sur-Marne, le 21 juillet 2023

Objet : Révision des tarifs périscolaires

Chères familles,

En tant que service public dévoué à fournir une éducation de qualité à vos enfants, nous nous efforçons constamment d'améliorer nos services et de répondre aux besoins changeants de notre collectivité. Malheureusement, ces améliorations nécessitent parfois des ajustements financiers pour garantir leur maintien à long terme.

Je vous informe d'un changement important concernant les tarifs des accueils périscolaires matin, midi et soir. Une augmentation de 5% s'appliquera à partir du 1^{er} septembre 2023.

Comme vous le savez peut-être, l'inflation a eu un impact significatif sur l'économie ces dernières années. Les coûts des fournitures, des services et du personnel ont augmenté de manière substantielle, ce qui nous oblige à réévaluer nos tarifs pour les accueils périscolaires. Je comprends que cette nouvelle puisse être source d'inquiétude, mais je tiens à souligner que cette augmentation est nécessaire pour maintenir la qualité de nos services et continuer à répondre aux besoins de vos enfants.

Je vous rappelle que notre priorité absolue reste le bien-être et l'épanouissement des enfants. Les accueils périscolaires offrent un environnement sûr, stimulant et éducatif où ils peuvent se développer et s'épanouir après les heures de classe. Nous nous engageons à maintenir cette qualité et à fournir les ressources nécessaires pour soutenir leur apprentissage et leur éducation.

Je comprends également l'importance de l'accessibilité financière pour les familles. Par conséquent, j'ai étudié attentivement l'impact de cette augmentation de 5% sur les tarifs, j'encourage ceux d'entre vous qui ont des préoccupations financières à vous rapprocher de notre équipe afin de discuter de vos besoins spécifiques et de trouver des solutions adaptées.

Pour exemple à la rentrée 2023, pour l'accueil du matin et du soir :

le tarif pour la tranche 1 :

- famille avec 1 enfant, le tarif évolue de 0.84 cts à 0.88 cts
- famille avec 2 enfants, le tarif évolue de 0.70 cts à 0.74 cts

le tarif pour la tranche 6 :

- Famille avec 1 enfant, le tarif évolue de 2.09 € à 2.19€
- Famille avec 2 enfants, le tarif évolue de 1.74 € à 1.83 €

Je tiens à vous remercier de votre compréhension et de votre soutien continu. Votre confiance en notre service public est essentielle pour nous permettre de fournir une éducation de qualité à vos enfants. Je reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec vous pour garantir leur réussite et leur bien-être.

Si vous avez des questions ou des préoccupations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter notre équipe administrative. Nous sommes là pour vous aider et vous fournir les informations dont vous avez besoin.

Je vous souhaite un été agréable et me réjouis de continuer à travailler ensemble pour l'épanouissement de vos enfants.

Pour le Maire et par délégation,
l'adjointe en charge du Périscolaire



Bouchra FENZAR-RIZKI

